

19 MARS 2018

PLU – VOLET ÉCOLOGIQUE

Envoyé en préfecture le 17/12/2019

Reçu en préfecture le 17/12/2019

Affiché le

SLO

ID : 063-200070407-20191212-DEL201906072_44-DE

MAÎTRE D'OUVRAGE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COTEAUX DE L'ALLIER

63

PROJET

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

EVALUATION DES ZONES HUMIDES



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

EVALUATION DES ZONES HUMIDES

63

RAPPORT D'ÉTUDE

Dossier : COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COTEAUX
DE L'ALLIERRéf. Rapport :
Evaluation zones humides_5 communes_Coteaux de
Allier

Indice	Date	Chargés d'affaire	Vérifié par	Contenu
1	19/03/2018	Étienne BERILLE	Cédric JUVENELLE	Diagnostic Étude

MODIFICATIONS

Indice	Date	Chargé d'affaire	Vérifié par	Observations

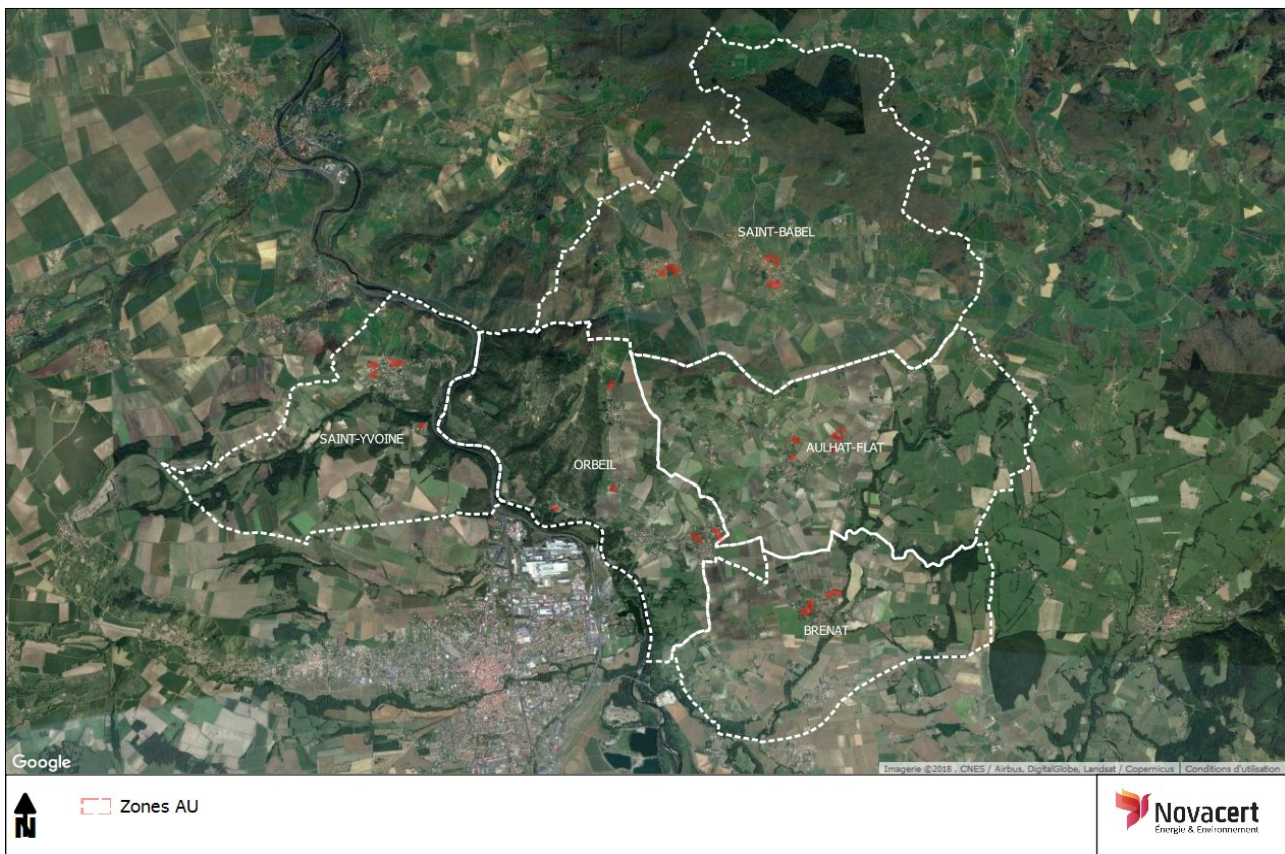
Sommaire

1 Introduction.....	4
1.1 Présentation des cinq communes.....	4
1.2 Cadre réglementaire.....	4
1.3 Principaux milieux humides rencontrés dans le Puy-de-Dôme.....	5
2 Méthode d'analyse des enjeux.....	7
2.1 Étude bibliographique.....	7
2.2 Expertise sur site.....	8
2.3 Difficultés rencontrées / limites techniques et scientifiques.....	8
3 Détermination des enjeux par commune et par site.....	9
3.1 Cinq communes concernées par les zones humides.....	9
3.2 Commune d'Aulhat-Flat.....	10
3.3 Commune de Brenat.....	15
3.4 Commune d'Orbeil.....	20
3.5 Commune de Saint-Babel.....	27
3.6 Commune de Saint-Yvoine.....	32

1 Introduction

1.1 Présentation des cinq communes

Le présent rapport a pour objet de déterminer les enjeux par rapport aux zones humides de sites classés en zone A Urbaniser [AU] des communes d'Aulhat-Flat., Brenat, Orbeil, Saint-Babel et Saint-Yvoine.



Carte 1 : Plan de repérage des cinq communes

Dans le cadre de l'évolution des zones A Urbaniser [AU] des Plan Locaux d'Urbanisme [PLU] de ces cinq communes, une évaluation sur la présence de zones humides a été mise en œuvre. En effet, les zones humides sont des milieux diversifiés et au fonctionnement écologique complexe très sensibles avec une biodiversité spécifique et qui apportent de nombreux services aux hommes. En France, près de 70 % des zones humides ont été détruites, il est donc essentiel de préserver celles qui n'ont pas encore été impactées ou qui peuvent être restaurées.

1.2 Cadre réglementaire

D'après la **Note technique du 26 juin 2017 relative à la caractérisation des zones humides**, de l'article L. 211-1 §1° du code de l'environnement, « on entend par zone humide les terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire ; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année »

L'arrêté du 24 juin 2008 modifié précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L.214-7-1 et R.211-108 du code de l'environnement indique qu'une zone est considérée comme humide si elle présente l'un des critères sol ou végétation qu'il fixe par ailleurs.

Amené à préciser la portée de cette définition légale, le Conseil d'État a considéré dans un arrêt récent (CE, 22

février 2017, n° 386325) « *qu'une zone humide ne peut être caractérisée, lorsque de la végétation y existe, que par la présence simultanée de sols habituellement inondés ou gorgés d'eau et, pendant au moins une partie de l'année, de plantes hygrophiles.* » Il considère en conséquence que **les deux critères pédologique et botanique sont, en présence de végétation, "cumulatifs**, (...) contrairement d'ailleurs à ce que retient l'arrêté (interministériel) du 24 juin 2008 précisant les critères de définition des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du code de l'environnement. »

Par ailleurs, la **Note technique du 26 juin 2017 relative à la caractérisation des zones humides** précise aussi la notion de « végétation » visée à l'article L. 211-1 du code de l'environnement. Ainsi, deux hypothèses peuvent se présenter :

- Cas 1 : **En présence d'une végétation spontanée**, une zone humide est caractérisée, conformément aux dispositions législative et réglementaire interprétées par l'arrêt précité du Conseil d'État, **à la fois si les sols présentent les caractéristiques de telles zones** (habituellement inondés ou gorgés d'eau), **et si sont présentes, pendant au moins une partie de l'année, des plantes hygrophiles**. Il convient, pour vérifier si ce double critère est rempli, de se référer aux caractères et méthodes réglementaires mentionnés aux annexes I et II de l'arrêté du 24 juin 2008.
- Cas 2 : **En l'absence de végétation**, liée à des conditions naturelles (par exemple : certaines vasières, etc.) ou anthropiques (par exemple : parcelles labourées, etc.), **ou en présence d'une végétation dite « non spontanée »**, **une zone humide est caractérisée par le seul critère pédologique**, selon les caractères et méthodes réglementaires mentionnés à l'annexe I de l'arrêté du 24 juin 2008.

Cas 1 : végétation spontanée		Cas 2 : végétation non spontanée	
Sol gorgé d'eau / inondé ?	OUI/NON	Sol gorgé d'eau / inondé ?	OUI/NON
Végétation hygrophile ?	OUI/NON		
Si OUI, le site est considéré est une zone humide			

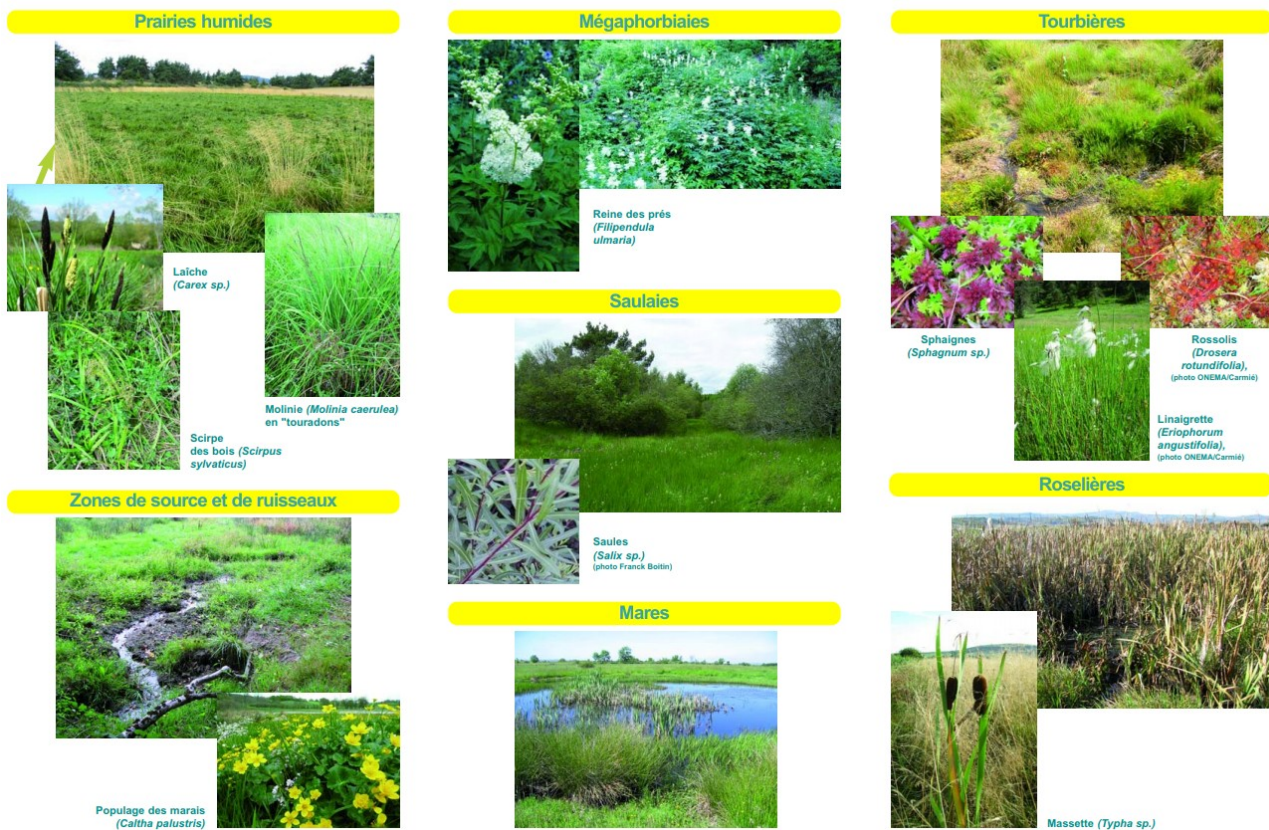
La présente étude se base sur l'analyse des sites à partir des observations de la flore et des connaissances accessibles sur les évolutions des différents sites (relevés floristiques, photographies aériennes, etc.) sans examen *in situ* des conditions hydrogéomorphologiques des types de sols (profondeur maximale du toit de la nappe, durée d'engorgement en eau, etc.).

Elle constitue un « porter à connaissance » et vaud uniquement présomption d'existence de zones humides, en complément des études et inventaires pré-existants. Elle sert d'outil d'aide à la décision et s'inscrit dans la catégorie des inventaires réalisés sur le fondement du code de l'urbanisme, qui ont une autre portée juridique que ceux du code de l'environnement. Ainsi, un PLU peut classer un secteur en zone humide quand bien même celui-ci ne pourrait être qualifié de zone humide au titre de l'article L. 211-1 du code de l'environnement (CAA Lyon, 18 janvier 2011, n°10LY00293). Il en est de même des zones humides qui pourraient être qualifiées d'espaces remarquables en application des articles L.121-23 et R.121-4 du code de l'urbanisme.

1.3 Principaux milieux humides rencontrés dans le Puy-de-Dôme

La notion de zone humide recouvre un éventail très large de milieux naturels : de la prairie humide à la tourbière, en passant par la mare et la roselière. On les distingue par des variations d'engorgement en eau et diverses caractéristiques des sols et des plantes. Le département du Puy-de-Dôme a réalisé une synthèse des principales zones humides du Puy-de-Dôme. Les résultats sont les suivants :

Principaux milieux humides rencontrés dans le Puy-de-Dôme et plantes caractéristiques



Principaux milieux humides rencontrés dans le Puy-de-Dôme, source <http://www.puy-de-dome.gouv.fr>

De plus, sur certaines parties du département, dont le territoire des cinq communes, il existe une cartographie des zones humides ou des zones de forte probabilité. Il est donc attendu, en complément, une reconnaissance précise sur le terrain pour préciser la probabilité, objet de la présente expertise.

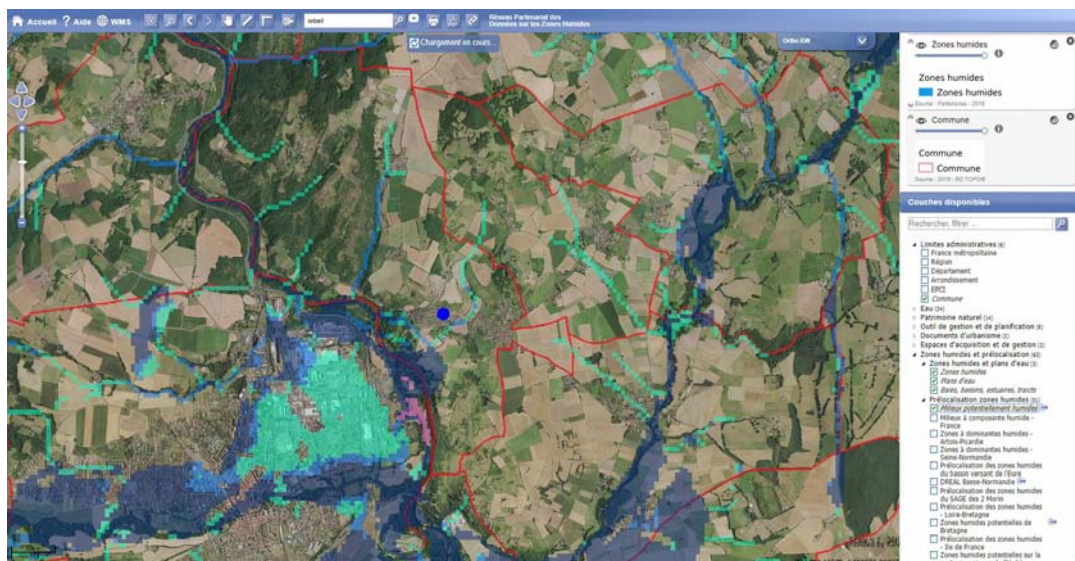
2 Méthode d'analyse des enjeux

Pour déterminer les enjeux liés aux zones humides pour chaque site, il a été retenu une méthodologie en deux étapes, tout d'abord une analyse bibliographique puis une expertise sur site.

2.1 Étude bibliographique

Afin de déterminer les enjeux il est nécessaire de s'appuyer sur l'historique de chaque site et pour cela il convient de récolter les données accessibles. Les principales sources mobilisées pour définir le niveau d'enjeu sont les suivantes :

- ✓ Réseau Partenarial des Données sur les Zones Humides - RPDZH (<http://sig.reseau-zones-humides.org/>) : ce réseau dont la DREAL et le CREN Auvergne sont notamment des partenaires dispose d'une cartographie des zones humides avec des couches de prélocalisations issues des SAGE, des DREAL, des Agences de l'eau, des collectivités sur la base de modèle numérique de terrain, de photo-interprétation, de couches d'inventaires de zones humides validées sur le terrain et d'inventaire national des zones humides (ONZH) ainsi que sur des données généralistes (hydrographie, etc.). Les données sont accessibles sur un SIG en ligne.



Capture d'écran du SIG accessible en ligne

Concernant les cinq communes, les données disponibles concernent notamment la « Prélocalisation des zones humides du bassin versant de l'Allier aval » à l'échelle du bassin versant

- ✓ La base de données « Nature, Paysage et Biodiversité en Auvergne-Rhône-Alpes » de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes et base Départementale du département du Puy-de-Dôme sur les Zones Humides avec des données disponibles sur les sites.
- ✓ Le Schéma Régional de Cohérence Écologique définit la trame verte et bleue à l'échelle de la Région. La trame bleue comporte les zones humides notamment, c'est pourquoi chaque terrain a été aussi analysé en prenant en compte ce classement. Aucun site n'est inclus dans une trame bleue, seul un site est en partie dans un réservoir de biodiversité (Saint-Yvoine, site 1).
- ✓ L'étude bibliographique a ciblé la proximité de sites remarquables (RAMSAR, etc.) pour déterminer les enjeux. Aucun site humide remarquable n'est localisé à proximité des cinq communes.

Ces données cartographiques ont été complétées par des recherches documentaires pour chaque site et des échanges sur le terrain.

2.2 Expertise sur site

Afin de préciser le niveau d'enjeu, un écologue de NOVACERT a réalisé une reconnaissance pour chaque site afin de préciser le niveau d'enjeu par rapport aux zones humides. Cette expertise a été réalisée sur deux jours en ciblant la détermination des habitats et de la flore sur chaque site pour déterminer le potentiel de présence de zone humide.

Date	Cortèges	Période*	Conditions
Inventaires fin d'hiver / début printemps			
06/03/2018	Habitat, Flore	J	Modérément favorables
07/03/2018	Habitat, Flore	J	Modérément favorables

*Aube (A), Jour (J), Crépuscule (C), Nuit (N)

Chaque site a été prospecté de façon détaillé avec le parcours de chaque habitat et la réalisation d'écoutes. Les prospections ont ciblés les enjeux suivants :

- Prospection des habitats et de la flore

L'objectif a été de déterminer si l'ensemble des habitats propres à chaque site présentaient un caractère propre aux zones humides ou un caractère remarquable ou patrimoniale. La même attente a été retenue sur le potentiel au niveau de la flore. Les sites ont été expertisés suivant une prospection aléatoire de l'intégralité du site et en fonction des habitats visibles. Des prospections complémentaires aux jumelles ont été réalisées pour les zones non accessibles.

- Prospection entomologique

Au regard de la période de prospection, l'objectif a été de déterminer le potentiel d'accueil d'espèces patrimoniales ou remarquables en lien avec les données bibliographiques et les connaissances sur le territoire. La recherche et l'étude le cas échéant des arbres sénescents et morts a été une priorité.

- Prospection des chiroptères

Le potentiel d'accueil de chaque site a été évalué avec des observations des zones les plus favorables, notamment au niveau des cavités (utilisation de jumelles).

- Prospection de l'avifaune

Des écoutes ont été réalisées au préalable sur chaque site lors des prospections. L'objectif a été de déterminer les espèces présentes et potentielles en intégrant les migrateurs absents lors de la visite (premières arrivées d'espèces migratrices constatées lors des prospections).

La période est modérément favorable (fin d'hiver). Cependant, la végétation de type herbacée était déjà bien présente et déterminable à quelques jours du printemps. Quelques papillons (Rhopalocères) ont pu aussi être observés, les conditions climatiques hivernales relativement douces ayant favorisé une reprise relativement précoce de la végétation et de la faune. Tous les terrains ont été parcourus afin de couvrir tous les habitats potentiels et déterminer les zones plus ou moins favorables.

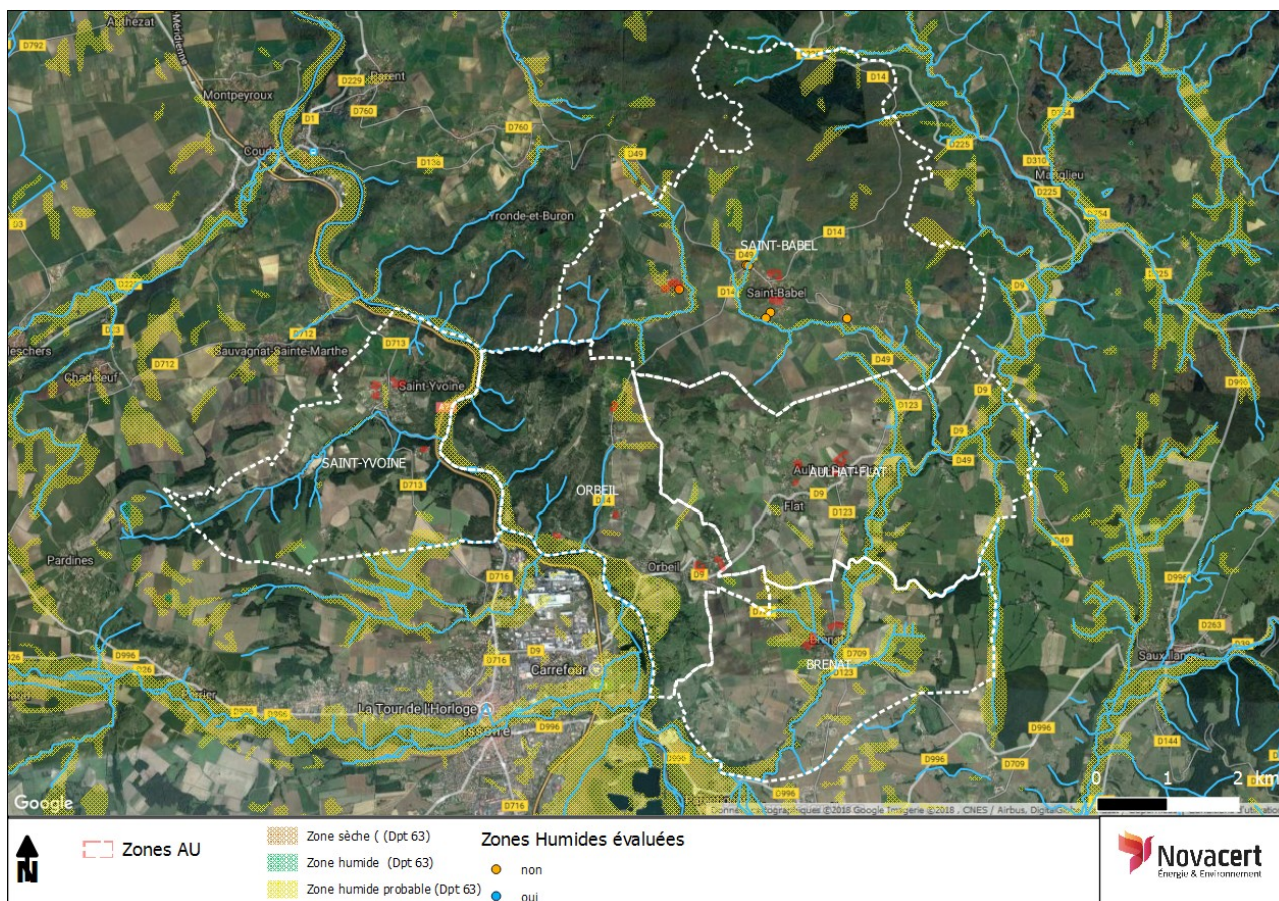
2.3 Difficultés rencontrées / limites techniques et scientifiques

La durée et la période d'inventaire sur site couvre une seule saison et l'une des moins favorables pour réaliser une évaluation complète pour toutes les espèces potentielles. En complément des connaissances issues de la bibliographie et des connaissances de l'écologue de Novacert, l'étude permet d'obtenir des résultats précis sur la présence ou non de zones humides sur les sites évalués dès lors qu'une végétation spontanée était présente.

3 Détermination des enjeux par commune et par site

3.1 Cinq communes concernées par les zones humides

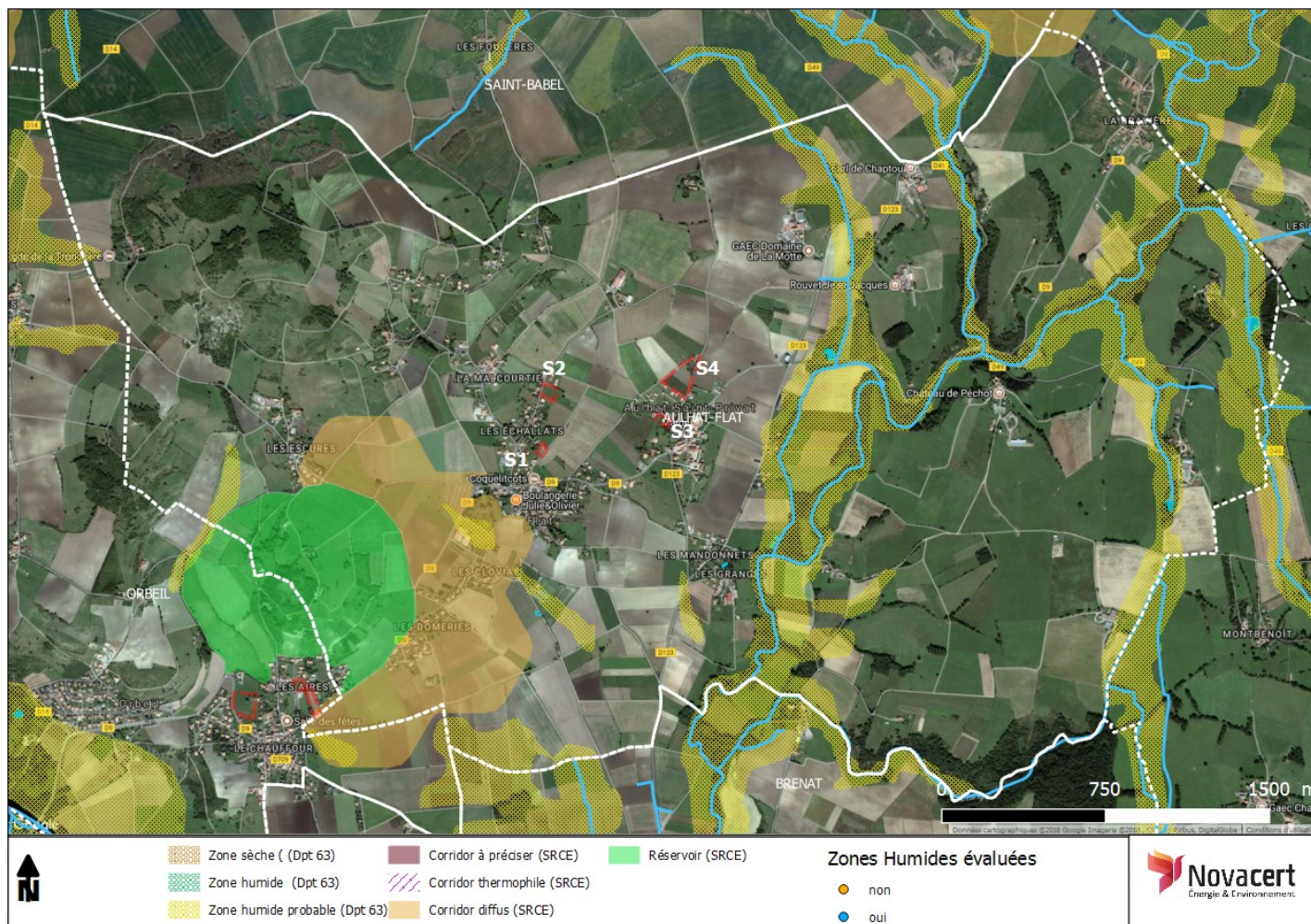
Les cinq communes, à savoir Aulhat-Flat, Brenat, Orbail, Saint-Babel, Saint-Yvoine, ont toutes des zones humides identifiées sur le territoire communal comme zone humide certaines ou probables (inventaire du département 63).



Sur ces cinq communes, des zones A Urbaniser (AU) ont été identifiées et certaines sont directement concernées par des zones humides probables qui nécessitent une expertise sur site.

3.2 Commune d'Aulhat-Flat

Quatre zones AU sont présentes à Aulhat-Flat.



Deux sites sont dans des zones humides probables mais le site S2 est dans une zone qui a été déterminée comme zone sèche lors des inventaires menés pour le département.

Site 1

Site expertisé et zones humides (département 63)



Carte site Zone humide - RPDZH



Le site est constitué d'une parcelle composée d'une zone de prairie de fauche et d'un potager. Ce site ne présente pas de végétation spontanée, tout a été planté pour le caractère alimentaire (potager) et pour l'agriculture (prairie de fauche). Le sol est travaillé sur les deux parcelles. Il n'y a pas d'enjeux particuliers au regard de la biodiversité, les fruitiers sont plutôt petits et ne présentent pas de cavités exploitables. Il convient cependant de limiter l'imperméabilisation des sols et de préserver cette ressource dans la mesure du possible.



En dehors de toute zone humide potentielle ou certaine

Type de végétation

→ végétation non spontanée, semée et plantée
 → pas de plantes hygrophiles sur le site

Type de sol

→ zone agricole, sol travaillé et retourné
 → zone potager, sol travaillé et retourné

Enjeux divers

→ pas d'enjeux spécifiques identifiés sur le site
 → limiter l'imperméabilisation des sols

Potentiel zone humide

NUL – Ce site n'est pas une zone humide

Site 2

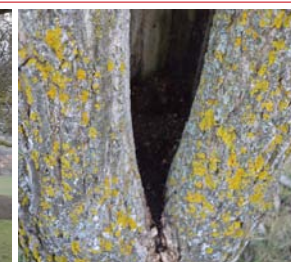
Site expertisé et zones humides (département 63)



Carte site Zone humide - RPDZH



Le site est constitué d'une parcelle de prairie de fauche. Il ne présente pas de végétation spontanée ni d'enjeux liés aux zones humides. A noter la présence d'arbres creux et à cavités en limite nord-est de parcelle favorables à de nombreuses espèces, des chiroptères aux oiseaux en passant par des insectes saproxyliques et xylophages (présence d'une belle litière dans un arbre, terreau riche en espèces) potentiellement remarquables. Il convient de préserver ces arbres de toutes perturbations (éclairage, destruction de zones racines, etc.).



En dehors de toute zone humide potentielle ou certaine

Type de végétation

→ végétation non spontanée, semée
 → pas de plantes hygrophiles sur le site

Type de sol

→ zone agricole, sol travaillé

Enjeux divers – chiroptère, avifaune et insectes saproxyliques et xylophages

→ arbres à cavités à préserver en limite de site (rhizosphère, lumière, etc.)
 → limiter l'imperméabilisation des sols

Potentiel zone humide

NUL – Ce site n'est pas une zone humide

Site 3

Site expertisé et zones humides (département 63)



Carte site Zone humide - RPDZH



Milieus potentiellement humides
 - probabilité assez forte
 - probabilité forte
 - probabilité très forte

Le site est constitué d'une pairie de fauche et d'un verger avec quelques espèces ornementales. Certains fruitiers présentent des cavités et un arbre sénescant est très exploité par des insectes saproxyliques et xylophages et par des Pics qui ont creusé des cavités. Ces arbres sont à préserver. Le site ne présente pas de végétation spontanée ou représentative des zones humides et le sol a été aménagé sur tout le site. A noter qu'un fossé passe en limite nord.



En dehors de toute zone humide potentielle ou certaine

Type de végétation

→ végétation non spontanée, semée, tondue, ornementale
 → pas de plantes hygrophiles sur le site

Type de sol

→ zone agricole, sol travaillé
 → Verger, sol travaillé

Enjeux divers – chiroptère, avifaune et insectes saproxyliques et xylophages

→ arbres à cavités à préserver (rhizosphère, lumière, etc.)
 → limiter l'imperméabilisation des sols

Potentiel zone humide

NUL – Ce site n'est pas une zone humide

Site 4

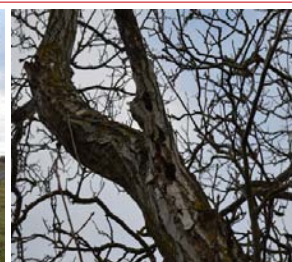
Site expertisé et zones humides (département 63)



Carte site Zone humide - RPDZH



Le site est constitué d'une prairie de fauche et d'une zone partagée entre potager et anciens vergers. Dans cette zone, la végétation est variée, allant d'arbres dont certains avec des cavités à une zone de friche jusqu'à de la végétation ornementale. Une construction est aussi présente qu'il n'a pas été possible de visiter par rapport aux enjeux chiroptères ou avifaune. La végétation ne correspond pas à celle d'une zone humide. Il convient de préserver les arbres à cavités des impacts d'un aménagement (lumière, blessures, etc.).



En dehors de toute zone humide potentielle ou certaine

Type de végétation

→ végétation non spontanée, semée, tondue, ornementale
 → pas de plantes hygrophiles sur le site

Type de sol

→ zone agricole, sol travaillé
 → Verger et potager, sol travaillé

Enjeux divers – chiroptère, avifaune

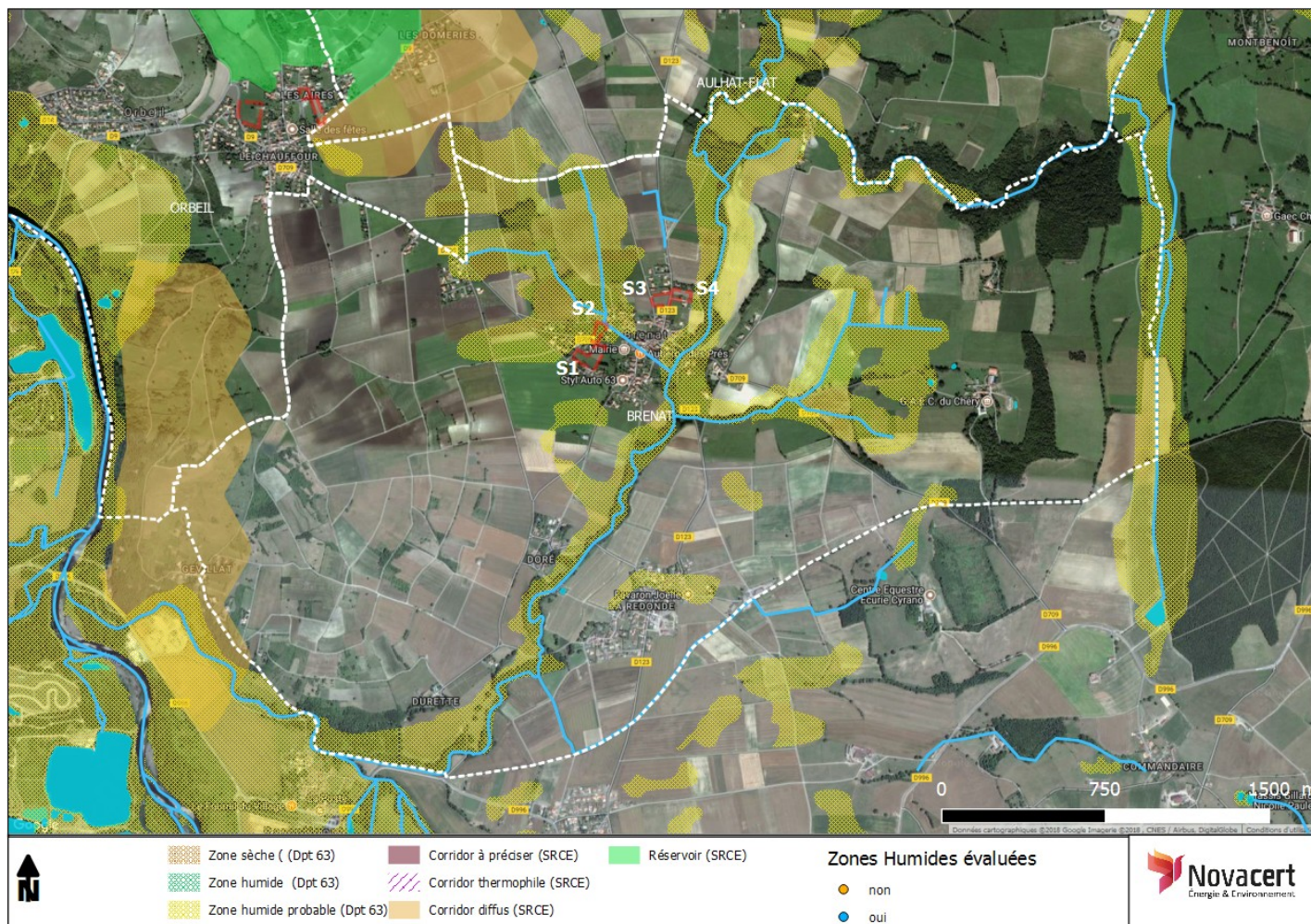
→ arbres à cavités à préserver (rhizosphère, lumière, etc.)
 → limiter l'imperméabilisation des sols

Potentiel zone humide

NUL – Ce site n'est pas une zone humide

3.3 Commune de Brenat

Quatre zones AU sont présentes à Brenat.



Un site est dans une zone humide probable (S2) et deux sites sont en limite (S1 et S4).

Site expertisé et zones humides (département 63)

Carte site Zone humide - RPDZH

Site 1

Milieux potentiellement humides

- probabilité assez forte
- probabilité forte
- probabilité très forte

Le site est constitué de deux zones agricoles, une pâturée et une prairie de fauche. Un bâtiment agricole ouvert est présent et un fossé délimite la parcelle au nord.

Du Jonc aggloméré, une plante « repère » et indicatrice des milieux humides, est présente au niveau de la prairie pâturée. Le travail du sol et l'absence de végétation spontanée ne permet pas d'être affirmatif sur tout le site mais la proximité de zones humides probables fait le site est potentiellement une zone humide sur son intégralité.

En limite extérieure d'une zone humide probable

Type de végétation

→ végétation spontanée et non spontanée, semée
→ présence du Jonc aggloméré (*Juncus conglomeratus*)

Type de sol

→ zone agricole, sol travaillé et retourné
→ zone potager, sol travaillé et retourné

Enjeux divers

→ préserver les zones humides. Une étude de sol spécifique peut être à prévoir pour préciser les zones où la végétation spontanée est absente

Potentiel zone humide

FORT – Ce site est à considérer comme une zone humide

Site 2

Site expertisé et zones humides (département 63)



Carte site Zone humide - RPDZH



- Milieux potentiellement humides
- probabilité assez forte
 - probabilité forte
 - probabilité très forte

Le site est constitué d'une prairie de fauche délimitée au nord et au sud par un fossé (en eau au sud).

Du Jonc aggloméré, une plante « repère » et indicatrice des milieux humides, est présente en limite nord. L'inclusion dans un périmètre de zone humide probable, la présence même localisée du Jonc aggloméré et de fossés au nord et au sud fait le site est potentiellement une zone humide sur son intégralité. Un inventaire plus tardif ou une étude de sol pourront permettre de préciser plus encore son appartenance.



Intégralement dans une zone humide potentielle

Type de végétation

- végétation spontanée et non spontanée
- présence du Jonc aggloméré (*Juncus conglomeratus*)

Type de sol

- zone agricole, sol travaillé

Enjeux divers

- préserver les zones humides. Une étude de sol spécifique peut être à prévoir ou un inventaire plus tardif.

Potentiel zone humide

FORT – Ce site est à considérer comme une zone humide

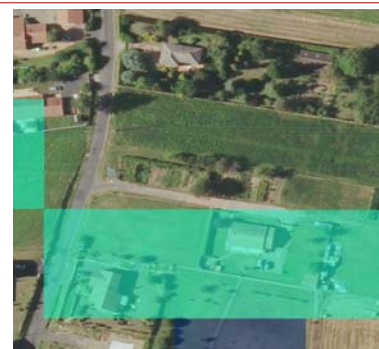
Page 18 / 37

Site 4

Site expertisé et zones humides (département 63)



Carte site Zone humide - RPDZH



Milieux potentiellement humides
 - probabilité assez forte
 - probabilité forte
 - probabilité très forte

Le site est constitué d'une parcelle agricole de culture avec une bande herbée pour quelques arbres (verger), puis, séparé par une haie ornementale monospécifique, d'un jardin avec un potager. Le site a été remodelé notamment au niveau d'un pylône électrique.

Il est en limite de zone zone humide probable à l'est et de milieux avec probabilité assez forte au sud. L'absence de végétation spontanée ne permet pas de préciser de façon certaine sur le site est une zone humide mais le potentiel est faible.



En limite mais en dehors de zone humide probable et à probabilité assez forte

Type de végétation

→ végétation non spontanée, semée, plantée
 → pas de plantes hygrophiles sur le site

Type de sol

→ zone agricole, sol travaillé
 → Prairie, potager, verger, sol travaillé

Enjeux divers

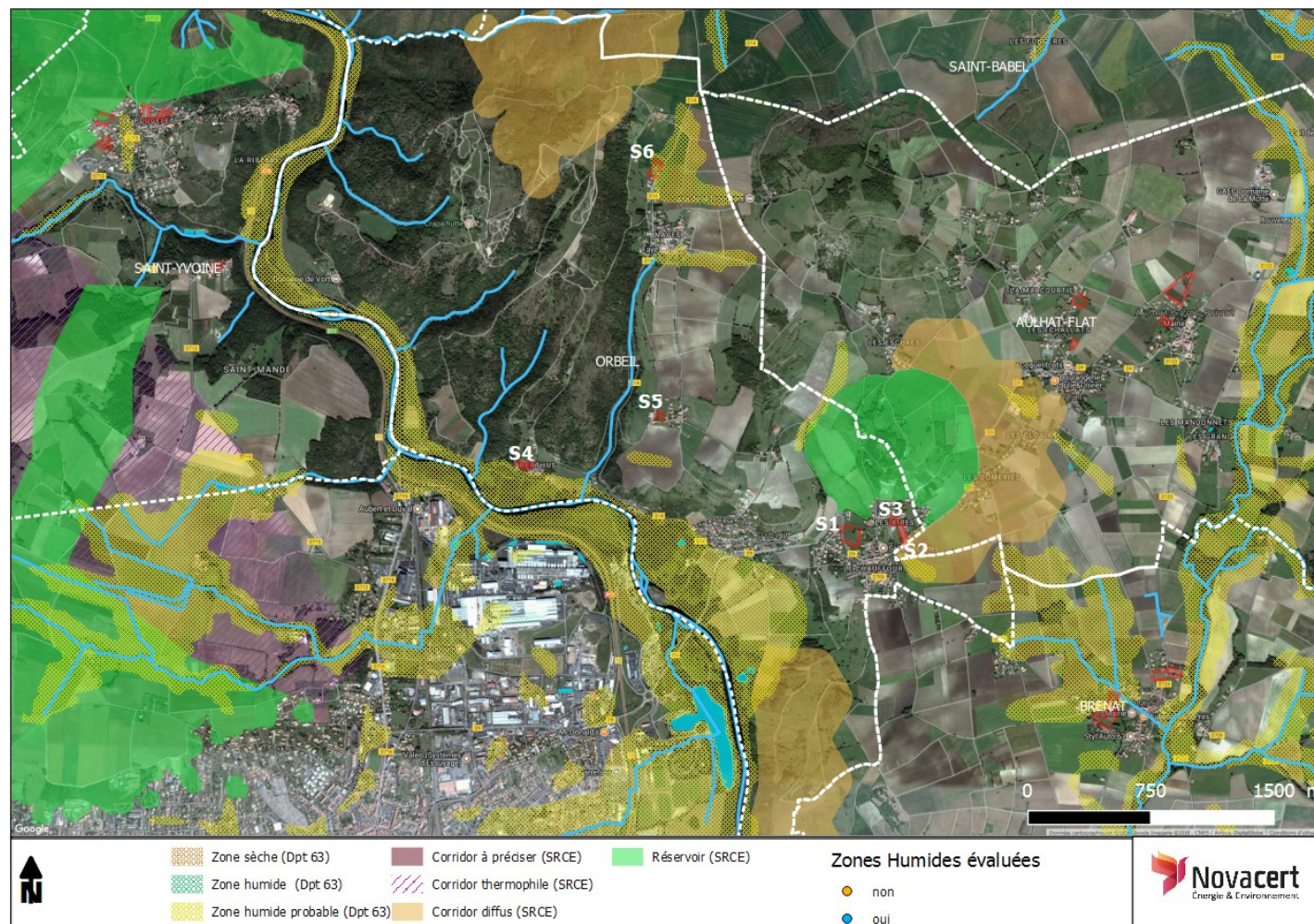
→ limiter l'imperméabilisation des sols
 → prévoir une étude de sol spécifique

Potentiel zone humide

FAIBLE – Le site a un potentiel faible de zone humide

3.4 Commune d'Orbeil

Six zones AU sont présentes à Orbeil.



Un site, le SD au nord de la commune, est situé dans une zone humide probable et deux sites (S2, S4) sont situés à proximité.

Site 1

Site expertisé et zones humides (département 63)



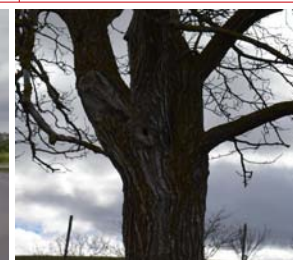
Carte site Zone humide - RPDZH



Milieus potentiellement humides

- probabilité assez forte
- probabilité forte
- probabilité très forte

Le site est constitué de deux prairies, l'une pâturée et l'autre fauchée. En partie haute, des jardins ont été aménagés (prairies et talutage). Un arbre au centre présente au moins une cavité, il est à préserver. Deux autres arbres sur le site ont des cavités potentielles. Ils sont eux aussi à préserver.



En dehors de toute zone humide potentielle ou certaine

Type de végétation

→ végétation spontanée et non spontanée, semée, plantée
 → pas de plantes hygrophiles sur le site

Type de sol

→ zone agricole, sol modifié

Enjeux divers – chiroptère, avifaune

→ arbres à cavités à préserver (rhizosphère, lumière, etc.)
 → limiter l'imperméabilisation des sols

Potentiel zone humide

NUL – Ce site n'est pas une zone humide

Site 2

Site expertisé et zones humides (département 63)



Carte site Zone humide - RPDZH



Milieus potentiellement humides

- probabilité assez forte
- probabilité forte
- probabilité très forte

Le site est constitué d'une unique prairie de fauche occupant l'intégralité du site. Le travail du sol est complet et le site ne présente pas d'enjeux au niveau des zones humides.



En dehors de toute zone humide potentielle ou certaine

Type de végétation

→ végétation non spontanée, semée
 → pas de plantes hygrophiles sur le site

Type de sol

→ zone agricole, sol travaillé

Enjeux divers

→ limiter l'imperméabilisation des sols

Potentiel zone humide

NUL – Ce site n'est pas une zone humide

Site 3

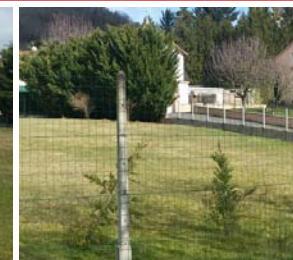
Site expertisé et zones humides (département 63)



Carte site Zone humide - RPDZH



La parcelle est constituée par un jardin d'une maison. Il s'agit d'une prairie régulièrement tondue. Elle est dans une zone progressivement bâtie qui ne présente pas d'enjeux liés aux zones humides. Il n'y a pas de plantes hygrophiles présentes sur site.



En dehors de toute zone humide potentielle ou certaine

Type de végétation

→ végétation non spontanée, plantée, semée
 → pas de plantes hygrophiles sur le site

Type de sol

→ zone jardin, sol travaillé

Enjeux divers

→ limiter l'imperméabilisation des sols

Potentiel zone humide

NUL – Ce site n'est pas une zone humide

Site 4

Site expertisé et zones humides (département 63)



Carte site Zone humide - RPDZH



- Milieux potentiellement humides
- probabilité assez forte
 - probabilité forte
 - probabilité très forte

Le site est constitué d'une prairie de fauche ne présentant pas d'enjeux liés aux zones humides. La périphérie du bâtiment agricole sert aussi de zone de dépôts et de stockage dans le cadre de l'activité agricole. La parcelle a été étudiée depuis sa périphérie, il n'y a pas d'enjeux par rapport aux zones humides qui sont situées en contrebas (forte pente) à proximité de l'Allier.



En dehors de toute zone humide potentielle ou certaine

Type de végétation

- végétation non spontanée, semée
- pas de plantes hygrophiles sur le site

Type de sol

- zone agricole, sol travaillé

Enjeux divers

- limiter l'imperméabilisation des sols

Potentiel zone humide

NUL – Ce site n'est pas une zone humide

Site 5

Site expertisé et zones humides (département 63)

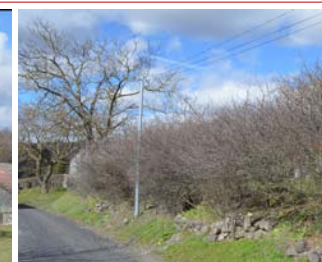


Carte site Zone humide - RPDZH



Milieux potentiellement humides
 - probabilité assez forte
 - probabilité forte
 - probabilité très forte

Le site est constitué d'une prairie avec quelques arbres fruitiers en limite est, d'un arbre présentant des cavités dans la parcelle et d'une haie avec un arbre présentant lui aussi des cavités en limite sud. Le site ne présente pas d'enjeux liés aux zones humides mais les deux arbres à cavités sont à préserver.



En dehors de toute zone humide potentielle ou certaine

Type de végétation

→ végétation non spontanée, semée, plantée
 → pas de plantes hygrophiles sur le site

Type de sol

→ zone agricole, sol travaillé

Enjeux divers – avifaune, chiroptères, insectes saproxyliques et xylophages

→ limiter l'imperméabilisation des sols
 → préserver les deux arbres présentant des cavités

Potentiel zone humide

NUL – Ce site n'est pas une zone humide

Site 6

Site expertisé et zones humides (département 63)



Carte site Zone humide - RPDZH



- Milieux potentiellement humides
- probabilité assez forte
 - probabilité forte
 - probabilité très forte

Le site est constitué d'une zone de culture et d'une zone de dépôts qui s'embroussaille. Le sol a été intégralement travaillé et retourné, il n'y a pas de végétation spontanée. Le site est bordé d'un fossé en limite est. Il est presque intégralement dans une zone humide probable et dans un milieu humide avec une probabilité assez forte. Situé en point bas, le site collecte les eaux de ruissellement donnant des conditions favorables à la formation d'une zone humide. Une étude de sol pourra permettre de préciser l'enjeu.



Dans une zone humide probable à 85 % et dans une zone à probabilité assez forte de milieux potentiellement humides

Type de végétation

→ végétation non spontanée, semée
 → friche (Ronces, etc.) sur dépôts de terre

Type de sol

→ zone agricole, sol travaillé et retourné

Enjeux divers

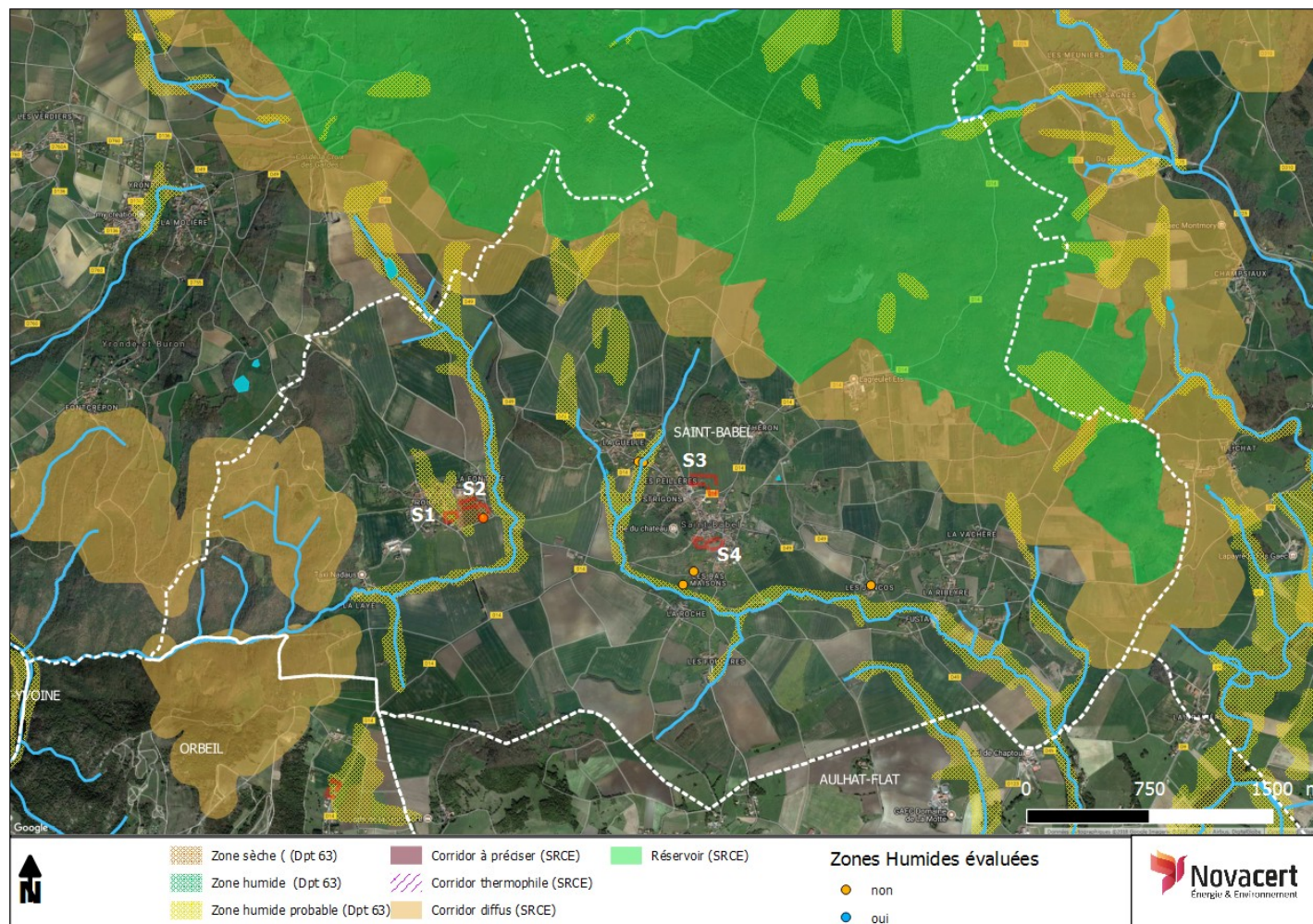
→ préserver les zones humides. Une étude de sol spécifique peut être à prévoir pour préciser cet enjeu.

Potentiel zone humide

FORT – Ce site est à considérer comme une zone humide

3.5 Commune de Saint-Babel

Quatre zones AU sont présentes à Saint-Babel.



Deux sites sont dans des zones humides probables mais le site S2 est dans une zone qui a été déterminées comme zone sèche lors des inventaires menés pour le département.

Site 1

Site expertisé et zones humides (département 63)



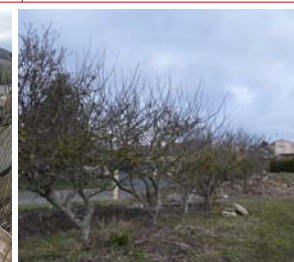
Carte site Zone humide - RPDZH



- Milieux potentiellement humides
- probabilité assez forte
 - probabilité forte
 - probabilité très forte

Le site est constitué d'un pré pâturé (forte pression de piétinement amenant à une absence de végétation localement) avec un verger à l'ouest et une zone de dépôts de matériaux au sud. Il est bordé par un fossé en limite est et il est mitoyen d'une zone sèche.

Le site est dans une zone humide probable et en limite d'une zone sèche suite à des expertises sol sur site. Une expertise pour cette parcelle pourra préciser l'enjeu, il n'y ayant pas de végétation spontanée.



En limite extérieure d'une zone humide probable

Type de végétation

→ végétation non spontanée, semée, plantée

Type de sol

→ zone agricole, sol travaillé

Enjeux divers

→ limiter l'imperméabilisation des sols
 → prévoir une étude de sol spécifique

Potentiel zone humide

MODÉRÉ – Ce site est potentiellement une zone humide

Site 2

Site expertisé et zones humides (département 63)



Carte site Zone humide - RPDZH



Le site est constitué de plusieurs parcelles agricoles et il a fait l'objet d'une évaluation pour le département. Il est dans une zone sèche. Aucune cavité n'a été déterminée au niveau des fruitiers mais ils peuvent présenter une valeur patrimoniale à valoriser.



Intégralement dans une zone sèche

Type de végétation

→ végétation spontanée et non spontanée, semée, plantée

Type de sol

→ zone agricole, sol travaillé

Enjeux divers

→ limiter l'imperméabilisation des sols

Potentiel zone humide

NUL – Ce site est dans une zone sèche

Site 3

Site expertisé et zones humides (département 63)



Carte site Zone humide - RPDZH



- Milieus potentiellement humides
- probabilité assez forte
 - probabilité forte
 - probabilité très forte

Le site est constitué d'une parcelle agricole entourant un bâtiment agricole et ses zones de circulation et stockage. Le site ne présente que très peu de végétation spontanée et pas de plantes hygrophiles. Il n'y a pas d'enjeux liés aux zones humides sur le site.



En dehors de toute zone humide potentielle ou certaine

Type de végétation

- végétation non spontanée, semée
- pas de plantes hygrophiles sur le site

Type de sol

- zone agricole, sol travaillé

Enjeux divers

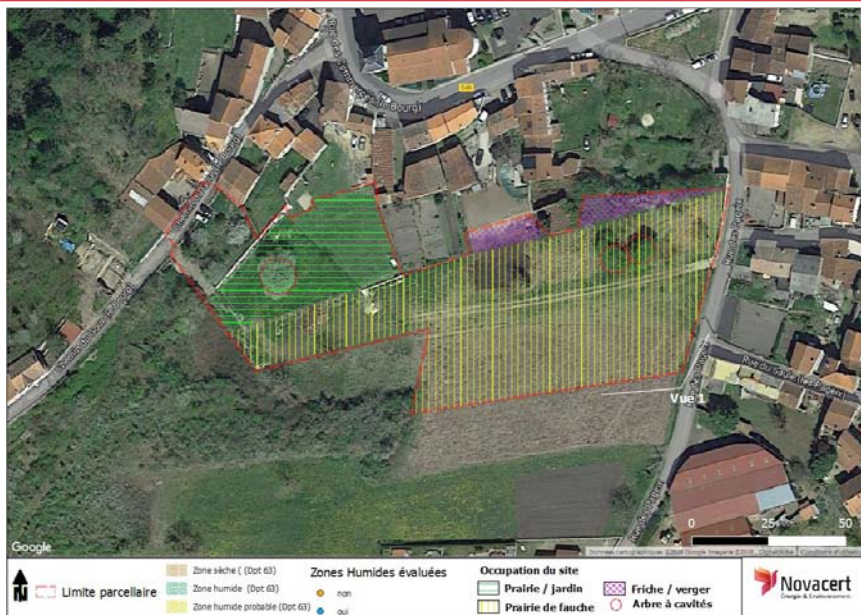
- limiter l'imperméabilisation des sols

Potentiel zone humide

NUL – Ce site n'est pas une zone humide

Site 4

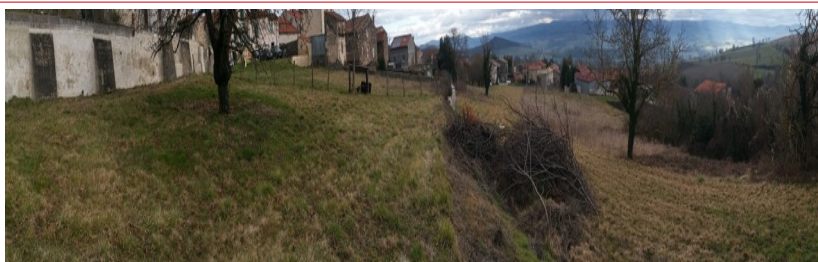
Site expertisé et zones humides (département 63)



Carte site Zone humide - RPDZH



Le site est constitué d'une parcelle agricole sur plusieurs niveaux où des friches se développent dans les anciens vergers. La plupart de ces arbres présentent des cavités et des zones favorables pour les insectes saproxyliques et xylophages. Le site ne présente pas de plantes hygrophiles ni de liens avec des milieux humides, il n'y a pas d'enjeux.



En dehors de toute zone humide potentielle ou certaine

Type de végétation

→ végétation non spontanée, semée
 → pas de plantes hygrophiles sur le site

Type de sol

→ zone agricole, sol travaillé

Enjeux divers – avifaune, chiroptères, insectes saproxyliques et xylophages

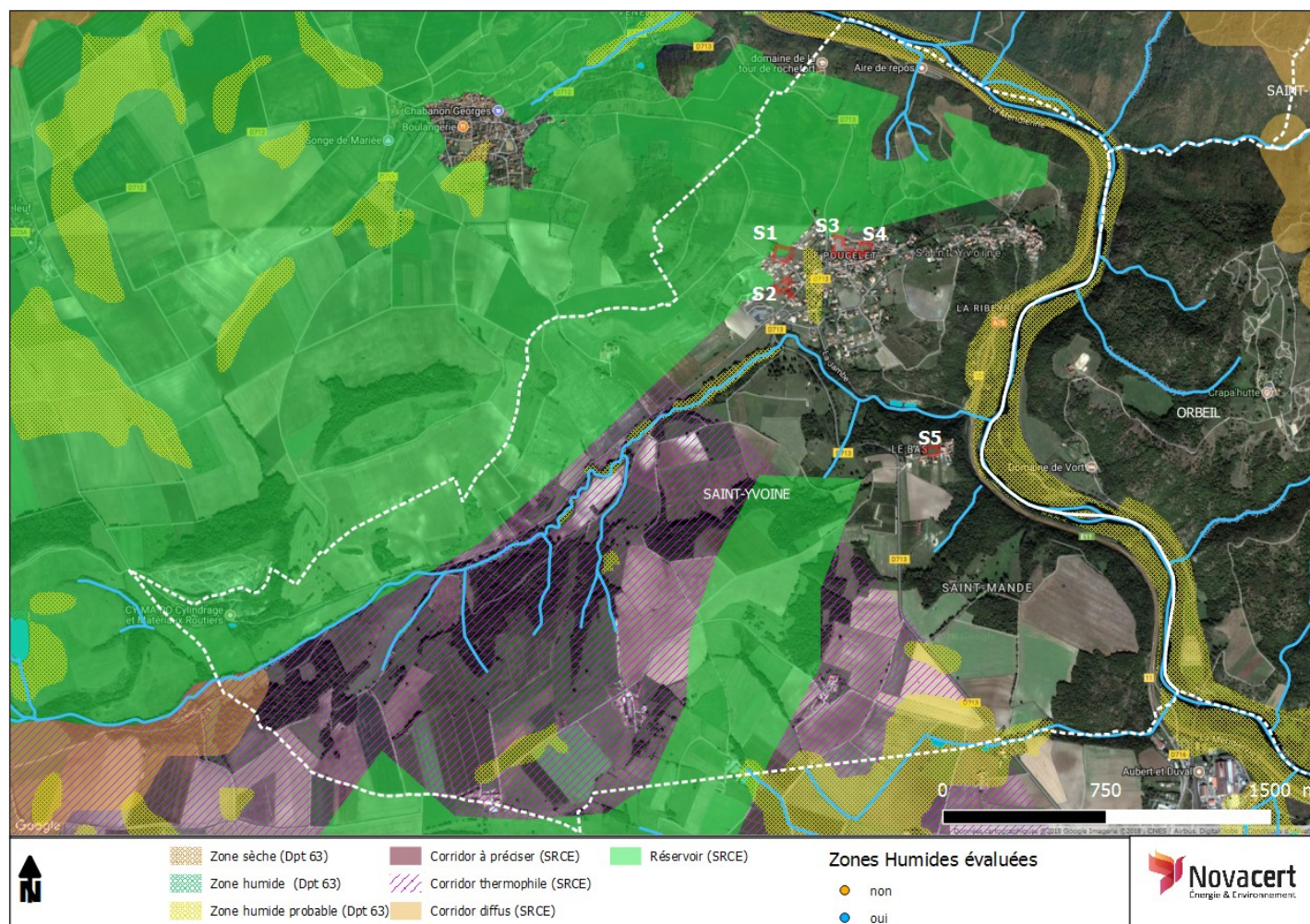
→ limiter l'imperméabilisation des sols
 → conserver les arbres à cavités et valoriser les arbres morts

Potentiel zone humide

NUL – Ce site n'est pas une zone humide

3.6 Commune de Saint-Yvoine

Cinq zones AU sont présentes à Saint-Yvoine.



Aucun site n'est dans une zone humide probable. A noter que le site S1 est en partie dans un réservoir du SRCE.

Site 1

Site expertisé et zones humides (département 63)



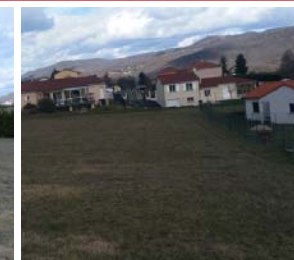
Carte site Zone humide - RPDZH



- Milieux potentiellement humides
- probabilité assez forte
 - probabilité forte
 - probabilité très forte

Le site est constitué d'une prairie de fauche. Il est en dehors des zones humides probables ou potentielles. Il ne présente pas de milieux humides ni de végétation hygrophile.

A noter qu'il est en partie classé réservoir de biodiversité au SRCE (Schéma Régional de Cohérence Écologique).



En dehors de toute zone humide potentielle ou certaine

Type de végétation

- végétation non spontanée, semée
- pas de plantes hygrophiles sur le site

Type de sol

- zone agricole, sol travaillé

Enjeux divers

- limiter l'imperméabilisation des sols
- réservoir de biodiversité au SRCE

Potentiel zone humide

NUL – Ce site n'est pas une zone humide

Site 2

Site expertisé et zones humides (département 63)



Carte site Zone humide - RPDZH



- Milieux potentiellement humides
- probabilité assez forte
 - probabilité forte
 - probabilité très forte

Le site est constitué d'une prairie de fauche en partie nord et d'une zone de jardin avec quelques arbres ornementaux et fruitiers qui ne présentent pas d'enjeux.
 Il est en dehors des zones humides probables ou potentielles. Il ne présente pas de milieux humides ni de végétation hygrophile.



En dehors de toute zone humide potentielle ou certaine

Type de végétation

- végétation non spontanée, semée
- pas de plantes hygrophiles sur le site

Type de sol

- zone agricole, sol travaillé
- zone jardin, sol travaillé

Enjeux divers

- limiter l'imperméabilisation des sols

Potentiel zone humide

NUL – Ce site n'est pas une zone humide

Site 3

Site expertisé et zones humides (département 63)



Carte site Zone humide - RPDZH



- Milieus potentiellement humides
- probabilité assez forte
 - probabilité forte
 - probabilité très forte

Le site est constitué d'une zone de culture. L'intégralité du site est ensemencé et retourné.
 Il est en dehors des zones humides probables ou potentielles. Il ne présente pas de milieux humides ni de végétation hygrophile.



En dehors de toute zone humide potentielle ou certaine

Type de végétation
 → végétation non spontanée, semée
 → pas de plantes hygrophiles sur le site

Type de sol
 → zone agricole, sol travaillé

Enjeux divers
 → limiter l'imperméabilisation des sols

Potentiel zone humide

NUL – Ce site n'est pas une zone humide

Carte site Zone humide - RPDZH



Milieux potentiellement humides

- probabilité assez forte
- probabilité forte
- probabilité très forte

Le site est constitué d'une zone de culture avec deux terrasses. L'accès est fréquemment piétiné par des véhicules, la végétation est absente. L'intégralité du site est ensemencé et retourné.

Il est en dehors des zones humides probables ou potentielles. Il ne présente pas de milieux humides ni de végétation hygrophile.

A noter que des murs en pierre sont présents en périphérie ouest notamment et qu'ils peuvent accueillir de nombreuses espèces végétales (fougères, etc.) comme animales (lézards, etc.). Ils sont à préserver.



En dehors de toute zone humide potentielle ou certaine

Type de végétation

- végétation non spontanée, semée
- pas de plantes hygrophiles sur le site

Type de sol

- zone agricole, sol travaillé

Enjeux divers

- limiter l'imperméabilisation des sols
- conserver les murs en pierre en périphérie

Potentiel zone humide

NUL – Ce site n'est pas une zone humide

Site 5

Site expertisé et zones humides (département 63)



Carte site Zone humide - RPDZH



Milieus potentiellement humides

-  - probabilité assez forte
-  - probabilité forte
-  - probabilité très forte

Le site est constitué d'une pâture (équins). Il est en dehors des zones humides probables ou potentielles.

Il ne présente pas de milieux humides ni de végétation hygrophile.



En dehors de toute zone humide potentielle ou certaine

Type de végétation

- végétation non spontanée, semée
- pas de plantes hygrophiles sur le site

Type de sol

- zone agricole, sol travaillé

Enjeux divers

- limiter l'imperméabilisation des sols

Potentiel zone humide

NUL – Ce site n'est pas une zone humide